

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AFR 64/013/2006 - ÉFAI

3 novembre 2006

AU 294/06

Torture / Prisonniers d'opinion

ÉRYTHRÉE

160 membres d'Églises évangéliques

Personnes tuées :

Immanuel Andegeresh (h)

Kibrom Firemichael (h)

Les 15 et 16 octobre, 160 membres d'Églises chrétiennes interdites en Érythrée ont été arrêtés ; ces personnes risquent fort d'être soumises à la torture. On ignore où elles sont détenues. Parmi elles, deux hommes de confession chrétienne seraient morts des suites de tortures infligées dans le but de leur faire abjurer leur foi. Amnesty International considère ces personnes, privées de liberté uniquement pour avoir exprimé pacifiquement leurs convictions religieuses, comme des prisonniers d'opinion.

Dans le cadre des persécutions continues menées par les autorités érythréennes contre des membres des Églises chrétiennes interdites dans le pays, 150 personnes – femmes, hommes et enfants – ont été appréhendées à leur domicile les 15 et 16 octobre dans la ville de Mendefera, à 50 kilomètres d'Asmara, la capitale de l'Érythrée. Il s'agit de membres de l'Église du Dieu vivant et des Églises Rema, Kale Hiwot et Mullu Wengel. Amnesty International a reçu des informations selon lesquelles ces personnes sont soumises à la torture dans le but de leur faire signer un document par lequel elles accepteraient de cesser de pratiquer leur religion.

Le 15 octobre, 12 membres de l'Église Rema ont également été appréhendés dans la ville d'Adi-Quala, au sud de Mendefera, pour avoir pris part à un office religieux chrétien dans une résidence privée. Deux d'entre eux, Immanuel Andegeresh et Kibrom Firemichael, seraient morts dans un camp militaire voisin, des suites de tortures qui leur ont été infligées afin de leur faire renier leur foi.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis 2002, seules les Églises chrétiennes orthodoxe, catholique et luthérienne ainsi que la religion musulmane ont été autorisées dans le pays. Bien que la liberté de culte soit garantie par la Constitution érythréenne, les membres de quelque 35 Églises évangéliques minoritaires font l'objet d'une persécution tenace. Environ 2 000 d'entre eux, parmi lesquels quelque 20 pasteurs, se trouveraient actuellement en détention. Ces personnes sont détenues au secret dans des conditions éprouvantes, sans inculpation ni jugement. Elles ont d'abord été incarcérées dans des postes de police avant d'être transférées vers des camps militaires ou des prisons de sécurité dans différentes régions du pays, notamment à Sawa, dans le principal centre d'entraînement militaire de l'Érythrée. Certaines d'entre elles sont détenues dans des conteneurs métalliques de transport maritime ou dans des prisons souterraines. Plusieurs détenus sont tombés gravement malades et ne bénéficient que rarement des soins médicaux appropriés. Ils sont fréquemment torturés, roués de coups et attachés dans des positions douloureuses, afin qu'ils cessent de pratiquer leur religion et abjurent leur foi.

À la fin du mois d'octobre 2006, Helen Berhane, chanteuse de gospel et membre de l'Église Rema, a été libérée après avoir passé plus de deux ans en détention. Amnesty International ainsi que d'autres organisations avaient lancé des campagnes de grande envergure en faveur de cette femme. Elle était détenue sans inculpation ni jugement dans le camp militaire de Mai Serwa ; au début, elle se trouvait dans un conteneur métallique de transport maritime, puis elle a été placée dans une cellule souterraine. En septembre 2006, Helen Berhane a été hospitalisée pour les blessures qu'elle a subies en étant torturée. D'après certaines sources, elle est en période de convalescence mais se déplace toujours en fauteuil roulant. Iyob Berhe, un pasteur de l'Église Kale Hiwot qui avait été appréhendé en 2005, a également été admis à l'hôpital récemment. Il a ensuite été transféré vers le poste de police de Mendefera.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- saluez la libération d'Helen Berhane ;
- dites-vous préoccupé par la récente arrestation, à Mendefera et Adi-Quala, d'environ 160 membres d'Églises évangéliques, notamment celles de Rema et Kale Hiwot ;
- demandez que ces personnes, appréhendées au seul motif qu'elles exerçaient leur droit à la liberté de culte, garanti par la Constitution érythréenne, soient libérées immédiatement et sans condition et dites qu'Amnesty International les considère comme des prisonniers d'opinion ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que ces personnes ne soient pas soumises à des actes de torture ni à d'autres formes de mauvais traitements et à ce qu'elles soient autorisées à recevoir immédiatement la visite de leurs proches, à consulter des avocats et à bénéficier de tous les soins médicaux qui pourraient leur être nécessaires ;
- exprimez votre inquiétude à l'idée que ces personnes sont détenues arbitrairement, sans inculpation ni jugement, au mépris des dispositions relatives aux droits humains dans la Constitution et la législation érythréennes, en vertu desquelles toute personne appréhendée doit être conduite devant une instance judiciaire dans un délai de quarante-huit heures ;
- demandez instamment qu'une enquête impartiale soit menée sur la mort en détention présumée d'Immanuel Andegergesh et Kibrom Firemichael, qui ont été arrêtés le 15 octobre et seraient décédés des suites de tortures dans un camp militaire situé près d'Adi-Quala.

APPELS À :

Président :

His Excellency Issayas Afewerki
Office of the President
P O Box 257, Asmara, Érythrée

Fax: + 2911 125123

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

Ministre de la Justice :

Ms Fawzia Hashim
Minister of Justice
Ministry of Justice
P O Box 241, Asmara, Érythrée

Formule d'appel : Dear Minister, / Madame la Ministre,

Fax: + 2911 126422

COPIES À :

Responsable de la police :

Brigadier Abraham Andom
Commissioner of Police
Ministry of Internal Affairs
P O Box 1223, Asmara, Érythrée

Directeur du Département des Affaires religieuses :

Mr Semere Beyene
Director, Department of Religious Affairs
Ministry of Local Government
P O Box 225, Asmara, Érythrée

Fax: + 2911 120014

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Érythrée dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 15 DÉCEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*